

## ENTENTE PARLEMENTAIRE

### visant à refuser l'euthanasie et à développer un accès aux soins palliatifs pour tous

Je considère que la légalisation de l'euthanasie proposé est dangereuse parce que:

- elle définit un cadre juridique très flou du recours à l'acte létal sans contrôle effectif ;
- elle nie les dérives constatées dans les Etats qui ont légalisé l'euthanasie ;
- elle nie les avancées de la loi Léonetti et ses décrets d'application ;
- elle nie les fluctuations de la volonté de l'individu, qui face à la mort oscille constamment entre le souhait d'en finir et un sursaut de vie ;
- elle déstabilise les rapports de confiance entre patients et médecins ;
- elle est incompatible avec le chantier de la dépendance à venir et stigmatise les plus vulnérables.

Je considère que la réponse à la douleur et à la souffrance en fin de vie n'est pas dans une loi consacrant un droit à la mort mais bien dans le développement des soins palliatifs, afin d'accompagner et de soulager les patients et leurs proches.

#### COUPON REPONSE

A retourner à Jean-Marc NESME

Assemblée nationale

Bureau 7610

fax: 01 40 63 78 97

Madame-Monsieur Etienne Blanc

Député, Députée de 1<sup>ère</sup> Aiti

Sénateur, Sénatrice de \_\_\_\_\_

**Souhaite rejoindre l'Entente parlementaire visant à refuser l'euthanasie et à développer les soins palliatifs pour tous.**

OUI  
 NON

**Donne son accord pour que son nom soit rendu public lors de la publication de la composition de l'Entente parlementaire.**

OUI  
 NON

Signature :

